

Cahors, le 12 octobre 2021

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015*

LOT AMONT

Section de voie : LUZECH – LARNAGOL
Travaux ponton d'éclusage aval de Saint-Cirq-Lapopie

DDT46 / 2021 / n° 19

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation

INFORME

LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT,
D'UNE RECTIFICATION DE L'AVIS A LA BATELLERIE N° 18 DU 11/10/2021
LA FERMETURE DE L'ECLUSE DE SAINT-CIRQ-LAPOPIE SE FERA A COMPTER
DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

[PK 193+400]

RAPPEL :

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE VENDREDI 29, LES AGENTS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL POURRONT AIDER AU FRANCHISSEMENT MAIS UNIQUEMENT DE 9H00 A
12H00 ET DE 14H00 A 16H00**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

Date limite de l'avis à la batellerie : Sans objet

SIGNATURE


Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau / DPF et Navigation

Christine DEBONS